# BILLANTIN journal municipal de la commune de Bilieu · n°55 · juillet 2023



- 2 ça s'est passé à Bilieu
- 2- agenda été automne
- 3 à venir
- 4 mémoire
- 5 sécurité, sûreté
- 6 travaux, voirie et réseaux
- 8 dossier : budget 2023
- 10 brèves
- 11 réserve communale
- 12 les autres billantin·es

Suivez l'actualité de la commune sur ILLIWAP





- + de 420 abonné∙es
- + de 600 informations locales diffusées depuis le lancement

MAIRIE DE BILIEU
75 route de Charavines
38850 Bilieu
Tél : 04 76 06 62 41
Fax : 04 76 06 67 15
mairie@ville-bilieu.fr
www.mairie-bilieu.fr



HORAIRES D'OUVERTUR

mairie et agence postale communale lundi, mardi, jeudi : 14 h 30 à 18 h 30 vendredi samedi : 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCE TELEPHONIQUE sur les horaires d'ouverture

PERMANENCE URBANISME sur rendez-vous PERMANENCE DE M. LE MAIRE ET DES ADJOINT! sur rendez-vous au 04 76 06 62 41

DIRECTEUR DE PUBLICATION Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu CONCEPTION: Claire Berthier - Flore Viénot - Martine Viénot PHOTOS: Claire Berthier - David Garin - Martine Viénot - Sophie Millard - pixabay.com - freepik.com

NUMÉRO 55 - JUIN 2023 - TIRAGE 800 exemplaires

IMPRIMERIE: 1001 Copies - 17 Rue Porte de la Buisse

38500 Voiron.

Ce bulletin a été imprimé en encres végétales sur papier 100% recyclé.

# ÉDITORIAL

par Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu

Mes cher·es concitoyen·nes

**Les évènements** s'enchaînent : pandémie, guerre en Ukraine, tensions internationales, hausse des prix, réforme des retraites. Même s'ils n'ont pas forcément de rapport entre-eux, ils ont **bouleversé notre quotidien** ou sont susceptibles de modifier **nos projets individuels ou collectifs.** 

Dans cet environnement très mouvant et déstabilisant, il importe, pour notre commune, de **conserver le cap** que nous avons défini depuis plusieurs années, tout en **l'adaptant à ce nouvel environnement.** 

Avec le printemps, nous voyons **l'aboutissement de plusieurs projets** : celui de la **salle des fêtes** dont les travaux s'achèvent, la création d'une **nouvelle salle communale**, sous la forme d'un préfabriqué, implanté en face de la mairie. Nous avons aussi mis en place une **nouvelle section de trottoir** sur la Route de Charavines entre le Petit Bilieu et le Chemin du David. Les promeneurs et surtout les enfants qui se rendent tous les jours à l'arrêt de bus, apprécient cette **mise en sécurité.** Ces investissements, Ô combien **nécessaires et attendus**, pèsent fortement sur notre budget alors que, dans le même temps, la hausse des prix **réduit nos marges de manœuvre.** 

Malgré cela, nous avons fait le choix, cette année encore, de **ne pas augmenter les taux des taxes locales**, c'est-à-dire, les taxes sur les propriétés bâties et non bâties qui font partie des rares impositions sur lesquelles nous avons encore une possibilité d'action, **suite à la suppression de la taxe d'habitation.** 

Or, les collectivités sont comme les particuliers, si leurs ressources n'évoluent pas, alors que leurs frais augmentent, elles se trouvent rapidement prises dans ce qu'on qualifie « d'effet ciseaux ». Une des solutions consiste à réduire notre train de vie, ce qui signifie, pour nous tous, moins d'investissements dans des infrastructures utiles et moins de services d'une façon générale.

Dans ce contexte, la municipalité s'est attachée à **contenir les frais de fonction- nement.** Cependant, cela ne nous dispensera pas d'effectuer des **choix d'inves- tissements** et sans doute différer certains d'entre-eux. Parmi les projets déjà engagés et qu'il convient de poursuivre, figure **l'aménagement de l'espace**, en face de la mairie, afin de **créer de l'animation et d'installer des services nova- teurs.** Autre effort, à prolonger, la réalisation d'infrastructures propre à **assurer la sécurité** de l'ensemble des usagers des voies publiques, avec une attention particulière pour **les piétons et les cycles.** 

**Un plan de circulation** a d'ailleurs été construit à partir des conclusions d'un groupe de travail, constitué de membres de la majorité et de l'opposition, sous la houlette de l'adjoint à la voirie. **De grands itinéraires cycles**, portés par la Région, le Département et le Pays Voironnais vont voir le jour dans les années qui viennent. Plusieurs d'entre-eux **passeront par notre commune.** Ils seront à coup sûr un **facteur de développement** pour des commerces de proximité ou de l'hébergement. À nous d'accompagner au mieux **ces évolutions positives.** 

Votre maire. Jean-Yvez Penet.



16 décembre - fête de Noël - 2e édition



21 janvier - cérémonie des voeux

7 janvier - pot des nouveaux arrivants

retour en images sur l'actualité billantine



# **AGENDA: ÉTÉ-AUTOMNE**

15 juillet - 10 h 30 - Espace Chartreuse **INAUGURATION DE LA SALLE DES FÊTES** commune de Bilieu

du 15 au 23 juillet - Groupe Scolaire **EXPOSITION PEINTURE - PHOTO - SCULPTURE** CCAS de Bilieu

26 et 27 août - Espace Chatreuse **FESTIVAL SPECTACLE VIVANT** Compagnie Commun Accord

9 septembre - Espace Chartreuse **FORUM DES ASSOCIATIONS** 

29 septembre - 20 h - Espace Chartreuse HORS LES MURS - ET SI EN PLUS IL N'Y A PERSONNE spectacle décentralisé du Grand Angle

30 septembre - 20 h - Espace Chartreuse **BIG BAND - VOIRON JAZZ ORCHESTRA** O Verre à Soi

6 octobre - 20 h - Salle d'évolution LES VOCALS GIRLS (CHANT POLYPHONIQUE) O Verre à Soi

12 - 13 - 14 -15 octobre - Tour du lac **FESTIVAL LAC CULTURE** 



fête de la victoire du 8 mai, hommage à Joseph Gueraud-Pinet, mort pour la France. Moment d'émotion partagé avec sa famille.



malgré le report de la fête du réemploi prévue le 13 mai, les enfants de Danse avec nous ont joué leur spectacle à .....

# Journée du patrimoine à Bilieu : dimanche 17 septembre

Cette année encore, la commune de Bilieu participera aux journées européennes du patrimoine. Suite au succès de l'édition 2022, les animations exposition et parcours libre sont reconduites.

#### 1 - Ouverture exceptionnelle de l'église de Bilieu - exposition de Chasubles anciennes

L'église actuelle a été rebâtie en 1840 sur l'emplacement de la précédente qui existait au moins depuis le début du XVIIe siècle, date des plus anciennes sources écrites à notre disposition aujourd'hui : des origines à l'église actuelle, en traversant la tourmente de la Révolution, nous vous raconterons la palpitante histoire de l'église Saint-Alban au cours d'une visite libre du bâtiment : un récit de dévotion, de crime, et de bienfaisance. Exposition de Chasubles anciennes ; à chaque période liturgique sa tenue, à chaque occasion spécifique sa chasuble.

**Infos pratiques :** Stationnement conseillé au centre bourg (fléchage sur 600 mètres jusqu'à l'église) - 9 h à 18 h - Accessible PMR - Gratuit

#### 2 - Concert : ABOUT' SOUFFLE - Quintette de Saxophones

Du jazz au classique en passant par la musique populaire, le quintette de saxophones ABOUT' SOUFFLE évolue avec une richesse sonore, qui fluctue entre le son de l'orgue et la profondeur de l'orchestre à cordes.

Répertoire classique : transcription de la 2ème suite de Jean Sébastien Bach pour flûte et Orchestre, transcription de l'Arlésienne de Georges Bizet ;

Répertoire Jazz : Latino, Blues, Swing.

avec Thibaud Caron, Soprano, Hervé Saillard, Alto, Cédric Campillo, Alto, André Damery, Ténor et Lionel Devos, Ba-

**Infos pratiques** : Église de Bilieu, 18 h à 19 h - Accessible



#### 3 - Parcours libre : découverte du Grand Bilieu

Parcours libre, une carte des points d'intérêts vous sera remise au départ du circuit. Des panneaux d'information seront à votre disposition sur les sites pour satisfaire votre curiosité historique. Seul hameau de la commune préservé des extensions urbaines pavillonnaires, le Grand Bilieu est un quartier d'histoire, riche de pépites patrimoniales.

Au départ du parvis de l'église Saint-Alban, lancez-vous à la découverte de l'ancienne Cure, les anciennes mairie-école de garçons et école libre de filles, ou encore l'ensemble logis et dépendances agricoles de Matonnière. Pour une vue imprenable sur le lac, les plus courageux/ses pourront se hisser vers la croix des Cochettes et la Pierre de Libre Soleil.

**Infos pratiques :** Départ parvis de l'Église de Bilieu - Stationnement conseillé au centre bourg (fléchage sur 600 mètres jusqu'à l'église) - 9 h à 18 h - partiellement accessible PMR

Plus d'infos à venir sur ILLIWAP et www.mairie-bilieu.fr/ actualites. Contact: 06 77 37 34 10 et communication@ ville-bilieu.fr

# Salle des Fêtes : inauguration et ouverture à la location

Vous l'avez attendue avec patience, elle sera très bientôt prête : Les travaux de la salle des fêtes se terminent, et elle sera disponible à la location dès le mois de septembre!

#### Consulter les tarifs :

https://www.mairie-bilieu.fr/salle-des-fetes/

Une inauguration officielle se tiendra le samedi 15 juillet à 10 h 30 : elle sera suivie d'un vin d'honneur, et les portes de la salle resteront ouvertes à la visite jusqu'à 18 h.



# Pour en savoir plus ...

En attendant la prochaine édition du Petit Billantin,

# L'agenda existe aussi en ligne!

Retrouvez toutes les dates à venir autour du lac sur : www.mairie-bilieu.fr/agenda plus d'infos : communciation@ville-bilieu.fr





Le vendredi 16 décembre à 10 h, dans le cimetière de Bilieu drapé d'un brouillard matinal, a eu lieu **l'inauguration du carré militaire communal.** Plusieurs personnalités avaient répondu présent pour lever le voile sur la stèle de ce nouveau lieu de recueillement. **Yannick Neuder**, député de la 7e circonscription de l'Isère et conseiller Régional Auvergne Rhône-Alpes, **Didier Rambaud et Guillaume Gontard**, sénateurs de l'Isère, **Isabelle Mugnier**, conseillère Départementale, **Jean-Yves Penet** maire de Bilieu accompagné des élu·es de la commune et du tour du lac. À leurs côtés et rassemblés dans le froid, les porte-drapeaux, **les anciens combattants** et **les représentants du Souvenir Français, de la FNACA et de l'union départementale des médaillés militaires.** 

Parce qu'aujourd'hui le temps a fait son œuvre et que les sépultures de ces hommes « morts pour la France » tombent peu à peu en déshérence, parce qu'il nous appartient de conserver la mémoire de ceux qui ont consenti au sacrifice suprême, trois billantins ont rejoint le carré militaire.

- » Félix Durand, mort pour la France à Hooglède en Belgique le 14 octobre 1918;
- » Le capitaine Jacques Dodelier, chevalier de la Légion d'Honneur et compagnon de la Libération, mort pour la France dans le ciel éthiopien le 16 décembre 1940;
- » Jean Gaussot, résistant (FFC), mort pour la France dans le camp de concentration de Wöbbelin en Allemagne le 23 avril 1945.

#### Pourquoi un carré militaire dans notre cimetière ?

Si les monuments aux morts se dressent aujourd'hui dans nos communes pour commémorer et honorer tous ceux qui sont morts pour la France, le carré militaire communal a une toute autre destination.

Dans nos cimetières, se trouvent des tombes familiales portant les inscriptions de personnes ayant obtenues la mention honorifique « Mort pour la France ». Lorsque ces sépultures sont en déshérence où font l'objet d'une procédure d'abandon, la Commune ne peut se substituer aux descendants et prendre en charge l'entretien ou la réfection de ces tombes privées. En revanche, elle a l'obligation d'offrir à ces personnes tombées pour la France, une sépulture perpétuelle et entretenue.





Nous sommes **les transmetteurs de la mémoire** de nos anciens combattants. En créant ce carré militaire dans notre cimetière, nous les rassemblons afin de pérenniser leur noms « ad vitam æternam », comme nous le rappelle la devise du Souvenir Français : « À nous le souvenir, à eux l'immortalité »

Si dans les années à venir, une autre sépulture familiale billantine devait à son tour tomber dans l'oubli alors qu'elle porte les inscriptions d'une personne morte pour la France, cette dernière rejoindrait le carré militaire de notre cimetière.

Enfin, précisons que la mise en œuvre d'un carré militaire communal est soutenue par « Le Souvenir Français », association chargée de faire vivre au quotidien la mémoire combattante et dont l'une des missions est de rénover et d'entretenir les lieux de sépulture de ceux qui sont morts pour la France.

# Conférence prévention pour les seniors : Comment éviter les arnaques ?

Le mardi 14 mars en fin d'après-midi, s'est tenue la première **conférence prévention pour les seniors à Bilieu**, organisée par la municipalité à la demande et avec le concours des membres du club « **Sourire de l'Âge d'or** ».

Dans nos communes rurales, il est vrai que les seniors sont particulièrement vulnérables et de ce fait plus exposés aux agissements de délinquants qui n'hésitent pas à agir par ruse. Alors « **Comment éviter les arnaques ?** »

Les réponses ont été amenées par le Major Lefebvre, commandant la communauté de brigade de Gendarmerie du Grand-Lemps et le Major Allain, commandant la brigade de Virieu, tout deux chargés d'animer cette conférence. Les intervenants ont présenté les différentes situations à risque (démarchage à domicile, escroquerie sur internet ou par téléphone, cambriolage, vol par ruse...) et les bons réflexes à adopter pour s'en prémunir, devant un public attentif et venu en nombre pour l'occasion.







# Pour être alerté en temps réel d'une menace, un seul système : Le SAIP



Entre le 17 et le 20 février 2023, deux de nos concitoyens ont été victimes d'une **tentative de cambriolage** dans leur résidence principale. Dans les minutes qui ont suivi la remontée de ces informations en mairie, vous avez été **365 billantin·es** à recevoir, en même temps, un SMS pour vous alerter de la situation, ce qui vous a permis de **redoubler de vigilance et éventuellement d'avertir vos proches.** 

À Bilieu, le SAIP (Système d'alerte et d'Information des Populations) est déployé depuis le mois de mai 2020. Actuellement, 368 personnes sont inscrites, réparties dans environ 35 % des foyers de la commune. Ce système d'alerte est à différencier du système de communication événementiel (Illiwap pour Bilieu). Le SAIP fait partie intégrante du

......

Plan Communal de Sauvegarde et a pour seul objectif de prévenir la population d'un danger naturel (séisme, inondation, tempête, fortes chutes de neige...), d'un événement grave (accident à la centrale nucléaire de Creys-Malville ou accident impliquant un véhicule de transport de matières dangereuses sur notre territoire communal) ou d'une menace malveillante.

Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrit-es au système d'alerte de la commune, je vous invite vivement à le faire. La démarche est simple et gratuite. Nul besoin de télécharger une application ou de détenir un smartphone, ni même besoin d'avoir internet à la maison. Tous les numéros de téléphone peuvent être inscrits dans le système, celui d'un simple portable (même les appareils vieillissants) mais également celui d'une ligne fixe (dans ce cas, le SMS envoyé sera automatiquement transformé par le système en message vocal).

### Pour vous inscrire :

- » Venez en mairie pour remplir le formulaire d'inscription, cela vous prendra pas plus de 2 minutes.
- » Téléchargez le formulaire d'inscription sur le site internet de la mairie www.mairie-bilieu.fr (rubrique Vie quotidienne – Sécurité). Une fois rempli et signé, déposez-le en mairie ou renvoyez-le à l'adresse mairie@ville-bilieu.fr.

## Focus sur le renforcement du réseau électrique de la commune



Contrairement à ce que certains ont pu écrire (peut-être par ignorance), tous les travaux de renforcement du réseau électrique qui ont eu lieu à ce jour sur la commune n'ont aucun rapport avec les futurs projets immobiliers Les chantiers à venir pour 2023 : privés.

Depuis l'année dernière, ENEDIS (le concessionnaire) et TE38 (l'autorité concédante) ont réalisé des renforcements uniquement au vu de la saturation actuelle du réseau de distribution publique d'électricité. Précisons également que, contrairement à ce que certains laissent entendre (toujours par ignorance, mais là j'en doute), la municipalité n'a bien évidement demandé aucun de ces renforcements. Tous ont été réalisés sur décisions d'ENEDIS pour que chaque administré soit correctement desservi.

Enfin, rappelons que l'ensemble de ces travaux de renforcement du réseau électrique a été intégralement financé par le TE38.

#### Les chantiers déjà réalisés :

Le plus impactant en terme de durée et de travaux de voirie a été l'enfouissement des câbles de distribution du réseau (obligatoire compte tenu de la puissance déployée) sur un linéaire de plus de 600 mètres au niveau du centre-bourg (Route de Charavines, Impasse des Murgières et Rue Roland Chevallier). Montant des investissements pour le TE38 : 220

Le plus important en terme de redéploiement de câbles de distribution aériens avec remplacement de poteaux s'est déroulé au Grand Bilieu (Chemin du sabot de la cure, Chemin de Malen, Chemin de la Brenetière, Route du Grand Bilieu, Impasse du Travers, Impasse du Chemin vert et Route du Grand bois). Plus de 1400 mètres de câbles ont été changés pour augmenter la puissance délivrée (150 au lieu de 70). Montant des investissements pour le TE38 : 70 000 euros.

Le renforcement au hameau du Petit Bilieu (Route de Charavines et Route de Combe et Pré) avec le changement des câbles de distribution aériens ainsi que la mutation du transformateur « le lac » de 250 KVA en 400 KVA. Montant des investissements pour le TE38 : 41 000 euros.

Le renforcement du poste électrique « mairie » avec changement de câbles de distribution aériens (Chemin de la Culette et Route de Fayarde et Côtes). Montant des investissements pour le TE38 : 25 000 euros.

Le renforcement du poste électrique « Bernardin » avec mutation du transformateur de 160 KVA en 250 KVA. Montant des investissements pour le TE38 : 13 000 euros.

# Le plan de circulation (2023-2026) présenté en Conseil Municipal

**Le plan de circulation** de notre commune a été présenté lors de la séance du Conseil Municipal du samedi 18 mars 2023. Il est l'aboutissement de plusieurs mois d'étude et de réflexion réalisées au sein d'un groupe de travail qui avait été créé pour l'occasion au second semestre 2022 et qui a un travail en commun.

Ce plan de circulation permet, à l'échelle de la commune, d'avoir une réflexion d'ensemble pour établir une stratégie globale et cohérente en matière de circulation. Il permet qui a été retenue pour 2023. aussi d'identifier les dysfonctionnements en matière de circulation et de sécurité, de définir les orientations en matière de travaux de voirie et de planifier les projets de sécurisation sur les trois ou quatre années à venir.

Dès cette année, quelques modifications vont être apportées avec des changements de priorité sur certains carrefours. Des aménagements simples vont également être réalisés comme la création de zone 30 dans le secteur des Maures et du David afin d'homogénéiser la vitesse pour rassemblé conseillers de la majorité et de l'opposition **pour** une meilleur visibilité et de réduire de manière significative le nombre de panneaux de signalisation.

> S'agissant des travaux majeurs de sécurisation, c'est la création d'une nouvelle portion de trottoir le long de la RD50d







## Les travaux de sécurisation de voirie pour 2023

#### Création d'un trottoir sur la RD50d entre le chemin du David et le hameau du Petit Bilieu

Depuis le début du mois d'avril, il est désormais possible de rejoindre à pied l'arrêt de bus situé au Petit Bilieu Haut en toute sécurité. Pour tous les piétons et promeneurs qui viennent ou qui souhaitent rejoindre le Chemin du David, ils ne seront plus obligés de marcher sur le bord de la chaussée de la route départementale puisqu'un trottoir a été aménagé sur ce linéaire.

Précisons que cet aménagement de sécurité a pu être réalisé suite à l'avis technique favorable du Département qui, en contrepartie, a imposé une mise en agglomération de celui-ci. Aussi, pour une meilleure lisibilité et cohérence d'itinéraire, il a été décidé sur les conseils du service aménagement des routes du Département, de réaliser la jonction des deux agglomérations « Bilieu » et « Petit Bilieu Haut ».

À l'intersection du Chemin du David, le passage piétons matérialisé au sol a été équipé d'un dipositif de plots lumineux qui permet d'attirer l'attention des conducteurs sur cette traversée de route dès que la luminosité commence à décliner.

Il s'agit d'un essai et si celui-ci s'avère concluant en matière de sécurité, d'autres passages protégés isolés de la commune pourraient en être équipé.



Prolongement du trottoir sur la RD50d entre le centrebourg et le chemin du Chantaret :

Avec l'arrivée de la nouvelle salle des fêtes, il était indispensable que chacun puisse y accéder à pieds en toute sécurité. Des travaux ont donc été réalisés pour faire la jonction entre le trottoir existant venant du centre bourg mais aussi la liaison avec le cheminement piétons qui mène aux premières habitations du Chemin du Chantaret.



Suppression des passages piétons au niveau des arrêts de bus « Chantaret » et « Les Maures » :

Vous avez été plusieurs à nous interpeller sur le fait que les passages piétons sur la RD50d au niveau des arrêts de bus « Chantaret » et « Les Maures » n'avaient pas été retracés suite à la réfection de la chaussée. Nous avons donc interrogé le service « Aménagement route » du Département (compétent sur la partie hors agglomération) qui ont répondu qu'il s'agissait d'une mise en conformité au regard du référentiel départemental des aménagements de sécurité routière qui précise que :

« La matérialisation de passage pour piétons ne se justifie qu'à l'intérieur des zones agglomérées ou si elle permet d'assurer la continuité de cheminements aménagés ».

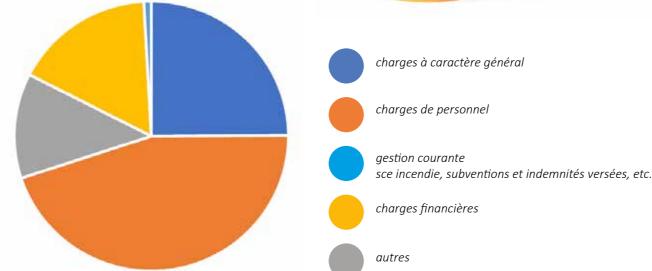
« En dehors des zones agglomérées, les passages pour piétons sont généralement non crédibles au regard de leur faible fréquentation d'utilisation (quelques fois par jour) et déresponsabilisants pour les piétons vulnérables (jeunes et âgés) chez qui ils peuvent être confondus avec un droit de priorité absolue aux dépends des règles de bon sens définies à l'article R412-37 du code de la route (qui stipule que les piétons doivent traverser la chaussée en tenant compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules) ».

# Le budget 2023 en chiffres

**1 502 631 €** de dépenses de fonctionnement, dont **676 500 €** de charges de personnel et 374 000 € de charges à caractère général (consommations énergie, fournitures, entretiens divers, etc). La commune fait face à certains contentieux dont le seul but et d'entraver les actions de la majorité municipale : **25 000 €.** Une somme non négligeable qui pourrait servir pour des actions d'intérêt général!

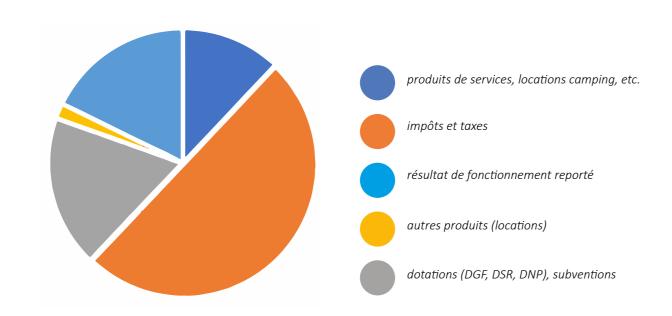
**1 462 800 €** de recettes de fonctionnement, dont **890 400 €** d'impôts et taxes et **326 400 €** de dotations, subventions et participations.





# dépenses de fonctionnement

recettes de fonctionnement .....



# rémie Lopez, maire-adjoint

## 1 505 222 € de dépenses d'investissement

#### Les principaux projets 2023 :

» Achèvement salle des fêtes : 570 000 €
 » Travaux routiers (trottoirs) : 151 100€

» Réhabilitation logements (logement d'urgence et poste estival de gendarmerie) : 140 000€

> Extension du cimetière : 108 000 €

» Création d'une salle communale supplémentaire : 90 000 €

#### Taxes directes locales 2023

Le contexte économique actuel a des impacts importants sur la commune. L'inflation, + 7,1% en novembre 2022 touche autant les ménages, les entreprises que les collectivités. De plus, Bilieu doit faire face à la flambée des prix des matériaux et du coût de l'énergie, par exemple :

Electricité: +23 000 €
 Combustible: +9 000 €
 Carburants: +3 000 €

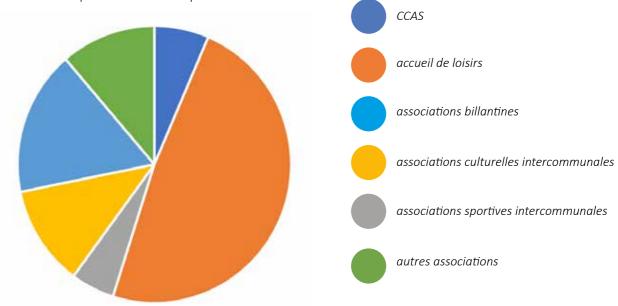
Par ailleurs, bien que nécessaire, la hausse du point d'indice des agents entraine également une augmentation de la masse salariale.

Dans le cadre de la **loi de finances 2023,** l'Etat va majorer **les valeurs locatives foncières.** Ainsi, les bases fiscales vont être revalorisées de 7,1% à Bilieu comme partout ailleurs. **Bilieu n'augmentera pas ses taux d'imposition en 2023,** bien que les recettes dues à la hausse des bases fiscales, ne compensent pas les augmentations auxquelles la commune doit faire face.

Malgré la conjoncture, **Bilieu poursuit ses investissements.** Néanmoins de plus en plus de contraintes pèsent sur les budgets locaux et **des arbitrages pourront être pris.** 

#### Subventions aux associations

La commune continue de soutenir **les nombreuses associations du territoire** qui **font vivre nos villages** dont 15 000 € pour l'accueil de loisirs, 5040 € pour le sou des écoles et 2272 € pour l'école de musique DoRéMiFaSol Lac.



28 963 € dédiés aux associations ......

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser. » Vous effectuerez cette démarche en Mairie muni·e de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'obtention de votre permis de conduire.

#### Pièces à fournir :

- Pièce d'identité française
- Livret de famille des parents
- Justificatif de domicile

#### collecte des ordures ménagères

#### Jour de passage

- Bac gris: Lundi semaine impaire Bac jaune: Lundi semaine paire Bac marron: Tous les lundis
- les jours fériés sont rattrapés le mercredi suivant.

#### Sacs poubelles

Des sacs poubelles verts compostables « Pays Voironnais » sont à votre disposition au secrétariat de mairie : Ils sont à utiliser dans la poubelle alimentaire (marron).

#### Dépôt du verre

Pour trouver le point dépôt verre le plus proche : http://www.paysvoironnais.com/cartographie-162.html



Ces dernières années, la France a enchaîné des vagues de fortes chaleurs et de canicule pour lesquelles le territoire du Pays Voironnais n'a pas été épargné. Ces conditions climatiques peuvent être très problématiques pour la santé des usagers et des agents de déchèteries. Afin de répondre à ses obligations réglementaires, le Pays Voironnais fait donc évoluer les horaires des 8 déchèteries, notamment en période estivale du lundi 3 juillet au samedi 2 septembre 2023 inclus.

Pour ce faire, le service gestion des déchets s'est appuyé sur les données statistiques de fréquentation des déchèteries collectées grâce au contrôle d'accès mais aussi sur les préférences des usagers exprimées lors du dernier baromètre dédié à la satisfaction du service de décembre 2022. Ce dernier révèle une préférence des usagers pour se rendre en déchèterie le matin en période estivale et l'après-midi le reste de l'année.

#### À retenir à compter du 3 juillet 2023 :

- Les jours d'ouverture de chaque déchèterie restent inchangés, seuls les horaires évoluent.
- Pour faciliter les dépôts des professionnels, les plages d'ouverture des déchèteries de La Buisse et Saint-Nicolas de Macherin seront également élargies du lundi au vendredi tout au long de l'année pour l'ensemble
- La déchèterie de La Buisse ouvrira toute l'année aux mêmes horaires (du lundi au vendredi: 7 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30 et le samedi : 8 h 30 - 12 h / 13 h - 17 h 30).
- Durant la période estivale, les 7 autres déchèteries ouvriront en semaine le matin au lieu de l'après-midi avec une ouverture pour Saint-Nicolas de Macherin à 7 h 30.

En savoir plus, consulter les horaires ou accéder aux déchèteries: www.paysvoironnais.com

#### Espace France Services : 1 an déjà !

A l'heure ou l'Espace France Services (EFS) Valdaine souffle dans les semaines à venir sa 1ère bougie, un bilan très positif se dresse. À noter que les chiffres concernent la période du 4 juillet 2022 au 31 mai 2023.

#### Une fréquentation qui augmente :

- » 1818 contacts ont été enregistrés par les conseillères France Services (un contact peut être en physique, téléphonique ou mail) :
- plus de 1480 accompagnements sont demandés ou réalisés correspondant à une moyenne de presque 10 accompagnements par jour.
- Les conseillères accompagnent principalement dans le cadre de démarches liées à la retraite, aux impôts et à l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.
- Les usagers de l'EFS proviennent principalement du secteur de la Valdaine (369 rendez-vous réalisés), du secteur du tour du Lac et Chirens (93 rendez-vous réalisés) et du secteur de Voiron (39 rendez-vous réalisés).

#### Un espace qui se dynamise et se diversifie

Une diversification des services permet une dynamisation de l'espace avec :

- des permanences et ateliers des partenaires : impôts, Ageden, etc.;
- des ateliers numériques ;
- des conférences sur les thèmes « bien vieillir » et « des dangers d'Internet » animées par professionnels.

L'Espace France Service restera ouvert tout l'été. N'hésitez pas à prendre contact avec Farida et Adeline qui vous accueilleront et vous accompagneront dans vos démarches avec écoute et bienveillance.

#### contact:

efs@paysvoironnais.com / 04 56 26 16 26

#### Epicerie : vers une réouverture prochaine

**vrait rouvrir très prochainement.** Félicitations et bon vent à Rémi et Morgane Coudurier, les heureux repreneurs!



**Le camping municipal** *Le Bord du Lac* a rouvert ses portes le samedi 15 avril, aux côtés d'**Antoine Couetil**, gérant pour la saison. **Quelques travaux** ont été effectués cet hiver, les campeurs/euses pourront notamment profiter cette année d'un éclairage extérieur rénové, et d'un site web intégralement remanié.

Au snack, Laurent vous accueille cette année encore, sur une terrasse entièrement réaménagée. Plus de petit-déjeuner au menu, mais un service non-stop du midi au soir, pour se rafraichir avec une bonne boisson, ou déguster burger, frites et salades, toujours à base de produits locaux sélectionnés avec soin. Les animations reprendront également dès le mois de juillet, nous espérons vous voir nombreux chez Lol!



### Pré du camping : rappel des modalités d'accès

Depuis la saison 2022, l'accès au pré du camping est protégé par une barrière. Les billantin∙es qui en font la demande en mairie se verront remettre gratuitement un badge d'accès par foyer sur présentation d'un justificatif de domicile. Un second badge pourra être délivré pour 10 €. Votre badge est à conserver pour le reste de l'année et les prochaines saisons. En cas de perte ou de vol, merci de faire un signalement en mairie pour désactivation. Un nouveau badge pourra alors vous être remis (10 €).

Attention : Ce dispositif a été mis en place pour limiter l'afflux de personnes non résidentes à Bilieu. Le badge ne doit Après plusieurs mois de fermeture, **l'épicerie du village de-** donc pas se prêter et chaque billantin∙e reste responsable du comportement des personnes extérieures qui l'accom-

# **RÉSERVE COMMUNALE**

L'efficacité d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) repose en grande partie sur sa préparation et surtout sur le recueil de renseignements sur le terrain.

Ainsi, notre Réserve Communale de Sécurité Civile va être mise à contribution pour venir au contact de certain·es d'entre vous, et en particulier ceux et celles qui résident dans les zones soumises aux aléas naturels prévisibles ou dans les secteurs exposés au risque d'accident de transport de matières dangereuses.

Pour être reconnus, nos réservistes seront porteurs d'une chasuble orange floquée « Réserve Communale de Bilieu » et détenteurs d'une carte attestant de leur qualité de réserviste de la commune. Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux.



« Pour être reconnus, nos réservistes seront porteurs d'une chasuble orange floquée « Réserve Communale de Bilieu » et détenteurs d'une carte attestant de leur qualité de réserviste de la commune. »

#### l'été de nos animaux

L'été et ses chaleurs caniculaires peuvent représenter **un véritable danger pour les animaux**. Nous, humains, savons nous en protéger mais nos animaux de compagnie dépendent en grande partie de nous et nous devons particulièrement **en prendre soin par forte chaleur.** 

Quel que soit notre animal : chat, chien, hamster, oiseaux, NAC et poules, assurons-nous :

- » qu'ils aient de l'espace pour bouger (mais ça, c'est toute l'année!);
- » qu'ils peuvent à tout moment se mettre à l'ombre et au frais : et n'oubliez pas les poules, très sensibles à la chaleur ! Pour les chiens, attention, une niche en plein soleil peut être un enfer, ils doivent pouvoir s'abriter de la chaleur dans un bâtiment en dur ;
- » qu'ils aient constamment de l'eau fraîche à disposition, renouvelée régulièrement.

#### Conseils spécifiques pour nos chiens :

- » Limiter les balades (oui, même s'ils adorent ça !). Soit on les sort le matin très tôt avant la grosse chaleur, soit le soir très tard, soit on renonce;
- » éviter de les faire marcher sur le bitume (et le sable) qui peut bruler leurs coussinets;
- » éviter (ou limiter fortement) les trajets, même courts, en voiture: chaque année des chiens meurent de coup de chaleur dans des voitures laissées en plein soleil;
- » les arroser avec un jet d'eau (sans pression !) ou leur mettre à disposition une bassine d'eau.



divagation des chiens - rappe selon l'article L211-23 du Code Rural

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

## chat à l'adoption : l'EMA cherche toujours une famille pour Oscar

Oscar est un charmant petit chat de 9 ans. Laissé seul après le départ précipité de son maître, il est actuellement bichonné par son foyer d'accueil, qui ne peut pas le garder. Oscar est un chat très calme, qui aime dormir et qui est très câlin. Il a l'habitude de sortir se promener mais semble ne pas aller sur la route. Il est gourmand, obéissant et comprend le « non », bref c'est un chat très facile à vivre.

L'Equipe de Médiation Animale de Bilieu recherche toujours un foyer pour l'adopter. Afin de garantir les meilleures conditions de vie possibles à ce petit chat, une visite au sein du foyer avant l'adoption et après l'adoption sera effectuée.

#### Contacter Sophie: 06 63 02 84 84



#### Le Tichodrome a besoin de vous!

aidez les animaux maintenant : apporter votre soutien à la faune sauvage

Le Tichodrome (38), association de soins à la faune sauvage est en alarme : face au nombre croissant d'animaux reçus, l'équipe a besoin de se renforcer pour tout l'été, et recherche des bénévoles (ainsi que 3 postes en service civique).

- » mission soin à la faune sauvage : nourrissage, soins, logistique, etc.
- » vous serez formé·es et encadré·es ;
- » présence : 6 jours par semaine pendant 1 à deux semaines ou 2-3 jours par semaine pendant un mois.
- » possibilité de conseils pour le transport et l'hébergement.

Infos et contact : 04 57 13 69 47 / tichoecovol@gmail.com